



S.S.I.A.P. 2

Service Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, niveau 2 Formation par équivalence - Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir et savoir identifier et interpréter les différents signaux
- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Gérer le poste central de sécurité en situation de crise

Contenu

Rôles et missions du chef d'équipe :

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Appliquer et faire appliquer les consignes et procédures de sécurité par les agents de sécurité
- Gérer les incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC
- Délivrance du permis feu

Manipulation du système de sécurité incendie :

- Tableaux de signalisation incendie
- Mise en sécurité incendie
- Installation fixe d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

- Appliquer la réglementation du code du travail en matière de sécurité incendie

Chef du poste de sécurité en situation de crise :

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

Méthodes pédagogiques

- Projection de documents de synthèse et de fiches techniques
- Enseignement théorique en salle équipée
- Exercice d'application sur site ERP
- Apprentissage individuel de la manipulation des matériels
- Support de cours remis aux stagiaires
- Entraînement à l'examen



Evaluation et validation de la formation

Reformulation des points abordés tout au long de la formation
Examen final ; QCM réalisé par l'OF
Remise d'une attestation de stage

Informations pratiques

Public et prérequis : *(les prérequis seront vérifiés avant le début de la formation, prévoir vos justificatifs)*

- Être sous-officier des Sapeurs-Pompiers professionnels ou volontaires ou des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'air ou de marine, titulaire de la spécialité PRV1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur
- Être titulaire du SST ou du PSC1
- Être capable de comprendre et de retranscrire la langue française
- Disposer d'un certificat d'aptitude médical de moins de 3 mois
- Avoir reçu la formation HOB0

Formation en inter ou intra-entreprise

Durée : 4 jours soit 28 heures

Dates et Lieu : à définir

Participants : 12 personnes au maximum